

CHANGEMENT DE TARIFICATION au 1^{er} juillet 2025

Extrait du PV du CCAS du 08 Juillet 2025

La direction vous informe que lors de la dernière réunion du CCAS, les membres ont voté les tarifs applicables au 1^{er} juillet 2025

TABLEAU DES LOYERS

Types de logement	T1bis sans Balcon	T1 bis avec Balcon	T2 avec Balcon
Redevance *	978.31	1056.56	1090.15

*La redevance comprend : le loyer, les charges des communs (entretien, eau, électricité, chauffage, les animations proposées et les charges individuelles (eau, électricité, chauffage)

TABLEAU DES AUTRES PRESTATIONS

Nature de la prestation	Montant
Repas du midi (en salle)	10 €/ repas
Repas du midi Majoré (en plateau à la demande du résident pour convenance personnelle et au-delà de 6 repas en plateau dans le mois pour des raisons médicales) Quelques exceptions seront accordées après étude par la direction	10 € + 1 €
Forfait repas du soir en salle*	26 €/semaine
Forfait repas du soir en appartement*	28 €/ semaine
Forfait repas du soir léger en plateau* (soupe, laitage, dessert)	18 €/ semaine
Téléassistance	11 €/mois
Forfait Mise en service téléassistance (Demandé à l'entrée)	50 €
Forfait Pilulier (Demandé à l'entrée)	40 €
Repas invité (midi)	15 €
Accueil temporaire	58.30 €/ nuit
Service d'aide à domicile (heure) 1 ^{er} /01/25	24.58 €/ heure

*Le forfait repas comprend les repas du lundi au dimanche. Toutes semaines commencées sont dues

* Forfait repas du soir léger en plateau uniquement si il n'y a pas de contre-indication médicale

Attention : Tous repas annulés moins de 48h avant seront facturés